Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 69 (1924)

Heft: 11

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

La cabane du 16° régiment de montagne. — Le budget militaire et les Chambres fédérales. — Liaison. — En marge de la réorganisation militaire. — La propagande des partisans du service civil. — La réduction du service militaire à l'étranger. — Société des sous-officiers.

Nous voici à la veille de la saison des skis. Les journaux valaisans nous ont annoncé que la cabane du 5° régiment de montagne avait trouvé sa jumelle du 6° régiment à la Matze, sous les crêtes de Thion. La cabane de la Matze vient d'être inaugurée. Construite sous la direction de l'architecte Alphonse de Kalbermatten, elle peut loger 40 coucheurs. Espérons que dans le nombre ne s'en trouvera jamais de mauvais. Espérons surtout que de l'une à l'autre cabane s'établiront de très fréquents rapports de camaraderie. Toutes deux sont situées dans des sites admirables et sur des terrains très favorables à la pratique du ski.

Les Chambres fédérales aborderont, au cours de leur session du mois de décembre, la discussion du budget militaire pour 1925. Celui-ci appliquera les récentes décisions auxquelles a conduit l'adoption du nouvel arrêté d'organisation des cadres. Ce sera peut-être l'occasion pour le parlement de sortir des considérations générales dans lesquelles se meuvent ordinairement ses débats militaires, pour examiner de plus près les exigences pratiques de l'instruction de notre armée. Sans doute, cet ordre de questions relève-t-il des milieux techniques plutôt que législatifs ; mais il serait utile néanmoins que

ces derniers s'en préoccupassent aussi, car leurs résolutions budgé-

taires en dépendent étroitement.

Veut-on des exemples ? L'aviation et l'artillerie nous les procurent dans ce moment-ci, non à titre limitatif, bien entendu, mais parce que ce sont sujets parmi les plus récemment abordés par la *Revue* militaire suisse. M. Jaques a traité le premier dans nos livraisons de cet été. Le colonel de Diesbach y est revenu sous une forme différente et la question de l'artillerie s'est greffée sur celle de l'aviation. Le débat ainsi amorcé continue dans notre présente livraison, des plus instructifs, des plus attachants, et si le lecteur se reporte à notre bulletin bibliographique, il y trouvera encore un élément. Mais ces deux objets, aviation, artillerie, dépendent eux aussi de la question plus générale, plus haute : de quelle façon devonsnous concevoir notre régime de défense nationale ? Ainsi sont liées les obligations des services techniques, auxquels appartient plus particulièrement cette dernière étude, et celles de nos services législatifs qui doivent assurer les possibilités financières, et ne le feront avec assurance que s'ils sont eux-mêmes exactement informés et persuadés.

* *

La notice bibliographique à laquelle nous faisons allusion cidessus nous ramène aux enseignements des dernières manœuvres. On a relevé, dans les comptes rendus de presse auxquelles elles ont donné lieu, le caractère souvent invraisemblable des marches de jour auquelles nous avons assisté, tout en observant, d'autre part, que les colonnes des trains commençaient à s'astreindre à des fractionnements de leurs éléments plus soucieux des exigences de dissimulation qui leur sont imposées par la crainte des bombardements aériens.

Ce n'est qu'un début et un modeste début. Si chacun tend à se convaincre qu'il est indispensable de ne plus perdre de vue la liaison de l'infanterie et de l'artillerie au combat, et que son étude est d'une impérieuse nécessité, il n'est pas moins indispensable de ne pas perdre de vue la répercussion de l'activité aérienne sur la formation des échelons de marche de n'importe quelles armes. Jusqu'à présent, peu de chose a été fait dans notre armée pour la connaissance de la tactique aérienne et rares sont ceux de nos officiers qui peuvent se délivrer à eux-mêmes le témoignage sincère qu'ils sont aptes à déjouer les menaces qui risqueraient de tomber du ciel sur les têtes de leurs hommes.

* *

Appartiennent aussi à l'étude de la façon dont nous devons concevoir notre régime de défense nationale deux articles qui viennent de paraître dans la Liberté de Fribourg, articles intitulés En marge de notre réorganisation militaire. L'auteur, qui signe W. A. M., fait observer très justement que l'arrêté qui vient d'être voté par les Chambres fédérales n'est qu'un fragment de la réforme désirable, et non le plus important. Il ne réalise pas, entre autres, les conditions d'unité d'instruction et de commandement qui nous font défaut. M. W. A. M. appuie la proposition du lieutenant-colonel Bepp (Revue militaire suisse de septembre 1924) au sujet d'une réforme des écoles de recrues de l'infanterie; elle constitue un commencement de la recherche de plus d'unité dans les méthodes, mais un commencement

seulement. « Il y a urgence, écrit la *Liberté*, de déterminer une fois pour toutes et d'une manière systématique et radicale, les attributions respectives du haut commandement, de ses divers organes et de l'administration militaires... Tant que cette responsabilité sera éparpillée sur les têtes de deux douzaines au moins de colonels, sans parler de tous leurs subordonnés, qu'elle flottera dans la poussière des bureaux, il n'y aura chez nous d'unité de doctrine, ni au point de vue de l'instruction, ni en ce qui se rapporte à la stratégie ou à la tactique, et encore moins en fait d'éducation militaire ».

* *

Un correspondant nous adresse une carte postale illustrée de propagande en faveur du service civil. Peut-être devrions-nous y voir une intention ironique? Nous préférons l'estimer sincère. Elle reproduit deux vues d'un pâturage de Vers-l'Eglise (Ormonts-dessus), atteint par une des avalanches de l'hiver dernier. L'une le fait voir couvert des débris entraînés par l'avalanche, l'autre, le montre après nettoyage par une équipe de partisans du service civil qui a travaillé du 7 au 27 avril. Notre correspondant fait remarquer que la guerre produirait le contraire de ce déblayage, ce que nul n'aurait l'idée de contester, mais ne signifie pas grand chose du point de vue du service civil, et il ajoute que les photos qu'ils m'envoient font plus que les discours et les articles.

Je suis d'accord avec lui. Je crois en effet, que jusqu'à présent, articles et discours n'ont pas fait avancer chez nous la cause du service civil. Les photographies réussiront-elles mieux ? J'en doute, mais peut-être ne suis-je pas impartial.

Car, si utile que puisse être, comme acte de solidarité, l'entreprise de propagande des partisans du service civil, elle ne tranche pas le débat. A Vers-l'Eglise, elle a fonctionné selon les procédés militaires, sous la direction pleine d'entrain du colonel à d. Ernest Ceresole, heureux de se rajeunir et prenant en main la pelle utile remplaçant l'inutile sabre d'autrefois. Il en sera de même, prochainement, à Soméo. Il y a eu des ordres de marche, des dianes, des retraites. Bref, les rares réfractaires de l'équipe, — sept, dont deux Anglais, sur une trentaine de participants, sauf erreur, — ont rendu hommage à l'armée comme il convenait.

Mais, si militaires qu'aient été les procédés, il y a une différence tout de même entre le service de l'équipe en question et l'armée nationale, différence essentielle et qui empêche de tirer de la propagande ainsi mise en œuvre les arguments que ses auteurs en attendent. Elle est un volontariat et elle bénéficie, précisément, du stimulant qui lui vient des intentions propagandistes. Supprimez ces facteurs psychologiques, faites intervenir l'Etat avec le cortège des obligations et des contraintes, adieu veau, vache, couvée ; Perrette casse son pot au lait. Les sinistrés de Vers-l'Eglise et de Soméo ne sont plus secourus que par une demi-douzaine de réfractaires contraints, anglais non compris, diminués des réfractaires au service civil pour lesquels il faudra imaginer un second expédient qui leur convienne.

Que le service civil reste un volontariat comme il est aujourd'hui ; c'est ce qu'on peut lui souhaiter de mieux. Nous le lui souhaitons sincèrement, et ce sera un bonheur pour ceux à qui il désire rendre ses services de penser qu'il n'a aucune chance de devenir autre chose.

* *

En attendant un désarmement qui, selon toute apparence, se fera désirer encore quelque temps, les études se portent un peu partout vers le régime de la réduction du temps de service. Notre chroniqueur français nous donne au sujet de cette étude en France quelques indications d'un grand intérêt. Le même débat est engagé en divers lieux. En Grèce, il tend à prendre un ton assez vif, parce que sur la question militaire se greffe un débat de partis politiques. L'opposition réclame le « système suisse », et invoque, entre autres, l'armement toujours populaire de l'armée économique, tandis que le gouvernement conteste que les mœurs politiques et l'éducation civique du peuple hellène lui permettent de voir dans le « système suisse », un article d'importation.

C'est aussi l'opinion du général Guillaumat qui connait bien le milieu, puisqu'il exerça, pendant quelque temps, après le général Sarrail et avant le maréchal Franchet d'Esperey, le commandement de l'armée d'Orient. Etant de passage à Athènes, il a été interviewé sur la question de la réforme militaire hellénique. Il a été très catégorique pour déconseiller le « système suisse » au gouvernement grec.

Il n'appartient pas à un journal militaire suisse d'intervenir dans un débat dont le caractère de politique intérieure s'affirme trop nettement. Mais nous savons bien que si la Suisse était la Grèce, avec sa longue et vulnérable frontière macédonienne, nous ne voudrions pas d'un régime militaire qui rende aussi difficile l'obligation de se défendre par l'offensive, alors que cette obligation peut s'imposer, dans une foule de cas très visibles, à l'état-major hellénique. Assurément, nous ne saurions être que flattés de voir des regards admiratifs se diriger de notre côté, mais l'amour-propre ne saurait dissimuler à la vue les vérités stratégiques.

La leçon que nous pourrons tirer de là pour notre édification

militaire helvétique se retrouve en un proverbe populaire d'une haute sagesse : comparaison n'est pas raison. A nous aussi, il arrive d'être portés à l'imitation. Mieux vaut l'observation des faits dont on tire les conséquences. A ce point de vue, nous aurons profit, sans doute, à prêter notre attention aux discussions que le « système militaire suisse » commence à soulever. Pour le moment, ces discussions provoquent une remarque suggestive. Pendant que nos chefs socialistes crient au Moloch et à l'impérialisme militaire de la Confédération, leurs coreligionnaires de l'étranger argumentent de notre régime pour motifs d'économie et de désarmement.

* *

On sait que la Fête fédérale des sous-officiers sera célébrée l'anné e prochaine à Zoug. Le jury des travaux écrits vient d'être constitué, et nos milieux de sous-officiers ont constaté, qu'en rupture avec l'usage, aucun officier romand n'a été appelé a en faire partie. Erreur ne fait pas compte, et nous aimons à croire que cette erreur-là, car s'en est une, sera réparée. Nos sous-officiers romands participent toujours dans une notable proportion au concours des travaux écrits; c'est bien le moins qu'ils soient jugés par au moins un expert apte à apprécier une rédaction française. Quelque connaissance du français que puissent posséder nos Confédérés, on ne peut pourtant leur demander de penser autrement qu'en allemand et de juger d'une rédaction française autrement que par une traduction de leur langue maternelle. Dans ces conditions, leur jugement reste sujet à caution et nos sous-officiers romands ne peuvent espérer des appréciations de leur travaux rendues en entière connaissance de cause. Un jury de travaux français constitué de cette façon-là est inadmissible.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

La mort du général von Freytag-Loringhoven. — Les manœuvres et la coopération des différentes armes. — Les débuts de l'ouvrage officiel allemand sur la guerre mondiale.

Les officiers allemands, tant ceux de l'ancienne que ceux de la nouvelle armée, viennent d'éprouver une perte sensible par la mort du général d'infanterie baron von Freytag-Loringhoven. A l'étranger, il fut surtout connu comme écrivain militaire; car, si je ne m'abuse, nombre de ses œuvres ont été traduites dans les principales langues étrangères. Dans la livraison de février j'en ai signalé une : « Menschen

und Dinge, wie ich sie in meinem Leben sah ». Mais ce n'est pas seulement sa qualité d'auteur militaire qui fut digne de remarque, toute sa carrière le fut dès ses débuts.

Né en 1855, à Copenhague, fils d'un diplomate russe d'origine balte, il fit d'abord son service militaire dans la garde russe. Ensuite seulement, il entra dans l'infanterie de la garde prussienne où il fut promu sous-lieutenant en 1876. En 1891, il passa dans l'état-major général, et de grade en grade alterna, tantôt chef d'une unité d'infanterie, tantôt à l'état-major général, où il fut surtout remarqué comme chef de la section d'histoire militaire.

Lorsque la guerre éclata, il commandait la 22^e division à Cassel, mais fut d'abord affecté au G. Q. G. austro-hongrois. Au cours de 1915, il fut nommé quartier-maître général, puis chef de l'étatmajor général à Berlin (Stellvertretender Generalstab).

Au nombre de ses ouvrages, je citerai encore : La puissance de la personnalité à la guerre, et Les enseignements militaires des campagnes de 1813 et 1814, d'après Clausewitz. A l'état-major général, il dirigea la rédaction des Etudes d'histoire militaire et de tactique, ainsi que les Vierteljahreshefte für Truppenführung und Heereskunde. Il n'y a guère de campagne, depuis Frédéric-le-Grand, qu'il n'ait traitée en parfaite connaissance de cause.

Par-dessus le marché, il collabora à maints périodiques militaires et journaux quotidiens. Son jugement objectif et modéré, sa clarté d'esprit et son style élégant, ont fait de lui un de nos meilleurs écrivains militaires, dépassant de beaucoup la moyenne. Mais ce n'est pas le seul moyen par lequel il a contribué à l'instruction de toute une génération d'officiers; comme je l'ai déjà dit dans ma lettre de février, il fut plusieurs années durant un professeur très estimé à la Kriegsakademie de Berlin. Je me remémore avec plaisir et reconnaissance ses cours si intéressants sur l'histoire militaire de Frédéric-le-Grand et de Napoléon 1er. Ce qui prouve bien sa compétence en matière d'histoire militaire, c'est que le 24 janvier, anniversaire de la naissance de Frédéric-le-Grand, il fit, à diverses reprises, devant S. M. l'empereur et les membres de la « Société militaire », à Berlin, la conférence réservée à la mémoire des campagnes du Grand roi. En reconnaissance de ses mérites scientifiques, l'université de Berlin lui délivra le grade de docteur honoris causa et l'empereur lui conféra l'ordre « pour le mérite pour art et service », distinction qu'il partageait avec les maréchaux von Moltke (aîné), von der Goltz-Pacha et le général von Verdy, le ci-devant ministre de la guerre.

Ai-je besoin d'en dire davantage pour démontrer que je n'ai rien exagéré en affirmant que son décès prive notre armée d'un de ses meilleurs éducateurs? Au surplus, quiconque l'a connu a pu apprécier le charme de sa personnalité si richement douée et discerner chez cet homme cultivé et aimable les qualités du véritable gentilhomme.

* *

Les manœuvres de division ont été reprises en 1922. Cette année-là, elles furent exécutées par la 1re division (Königsberg), et en 1923, par les 2e (Stettin) et 7e (Munich). Cette année-ci, 1924, on a vu à l'œuvre les 3e (Berlin), 4e (Dresde), 5e (Stuttgart) et 6e divisions (Münster). Les régiments de la 2e D. C. (Breslau) ont été répartis aux 3e et 4e divisions. Les manœuvres de la 3e ont pris fin par un défilé devant le général en chef de l'armée, à l'est de Berlin. Malgré un temps peu favorable, l'affluence du public fut énorme, et l'enthousiasme débordant. Une fois de plus, ces manœuvres ont prouvé qu'on travaillait bien dans notre petite armée, avec ardeur et dévouement. Aussi n'est-il pas surprenant que les résultats obtenus aient pu être admirés sans réserve par nous autres officiers. La Reichswehr est en bonne voie de devenir aussi populaire que notre ancienne armée. On en pourrait invoquer comme preuve l'accueil enthousiaste que les troupes ont reçu partout dans les cantonnements et l'affluence des spectateurs, au point de gêner le cours des opérations et de rendre presque impossible le travail de la direction des manœuvres et de l'arbitrage. Partout, on entendait répéter : Dieu merci, nous revoyons enfin de bons soldats, auxquels nous pouvons nous fier et qui veilleront à ce que de meilleurs temps reviennent pour notre patrie.

* *

Dans ma chronique de février, j'ai parlé du manque de coopération qui a régné, au début de la guerre, entre l'infanterie et l'artillerie telles qu'elles avaient été formées par nos règlements d'avant-guerre. C'est un reproche à ajouter à ceux que j'ai signalés dans ma chronique de la livraison d'août : la formation défectueuse de la personnalité du soldat, et la technique négligée. Mais, tandis que ces deux derniers reproches m'ont paru dénués de fondements, celui-là peut être formulé à bon droit. Il fallut, au cours de la guerre, des expériences pénibles, pour que les armes apprissent à s'harmoniser.

Les nouveaux règlements ont tenu compte de ces expériences; à toute occasion, ils s'appliquent à faire ressortir que le succès de tout combat est lié à la coopération des armes. Il va de soi que notre petite armée étant répartie sur toute la superficie du Reich, il n'est pas facile de réaliser ce principe dès le temps de paix. Peu nombreux sont les endroits où la garnison comprend toutes les armes. En outre,

les exigences financières restreignent le programme des grandes manœuvres, voire les exercices de campagne, de garnison contre garnison. Aussi n'est-ce que dans les camps d'instruction que les recrues sont en mesure d'aborder cette branche d'étude. A cet effet, les différentes armes sont logées ensemble dans les dits camps, et l'on utilise aussi les marches pour l'exécution des exercices. La Reichswehr ne disposant pas des armes modernes les plus importantes, canons lourds, avions, chars de combat, sans lesquels on n'imagine pas une guerre future, leur coopération ne peut être travaillée que théoriquement, ou en montant des attaques tout à fait insuffisantes, avec, par exemple, des ballons cerfs-volants en guise d'avions. D'autre part, la composition des plus petites unités de plusieurs armes aide à développer le sens de la coopération dans l'armée. Souvenons-nous, à ce propos, que les bataillons d'infanterie sont formés de porteurs de fusils, de porteurs de fusils-mitrailleurs et de mitrailleuses lourdes; les régiments y ajoutent les mortiers de tranchée.

* *

Dix ans après que le peuple allemand, après un long temps de paix, fut appelé aux armes pour défendre son existence ¹, l'ouvrage officiel sur la guerre mondiale commence à paraître, ouvrage où la description authentique des événements, à bon droit réclamée, est offerte à notre peuple. En novembre, seront publiés les deux premiers tomes, intitulés Les batailles à la frontière occidentale (700 pages environ) et La délivrance de la Prusse orientale (environ 400 p.).

Par le nombre des combattants et l'étendue des fronts, les batailles à la frontière occidentale comptent parmi les plus grandes rencontres de l'histoire universelle. Pour la première fois, elles donneront lieu à un exposé complet, toute la documentation officielle, privée et littéraire ayant été utilisée. On trouvera particulièrement intéressant de constater combien, grâce aux services de troupes qui sont audessus de tout éloge, l'Allemagne fut près d'atteindre son but à l'ouest, par un rapide succès. Les causes de l'échec sont mises en plein jour pour la première fois.

Le second volume expose une des périodes les plus intéressantes de toute la guerre. Une description vivante apprend au lecteur les vicissitudes des opérations, jusqu'à l'apogée, la bataille de Tannenberg, qu'avec raison on considère comme la plus grande bataille d'anéantissement de tous les temps. Depuis Cannes, aucune armée n'avait réussi à cerner un adversaire supérieur en nombre.

¹ Sans doute l'aurait-il mieux défendue en ne déclarant pas la guerre à ses voisins et en n'envahissant pas la Belgique. (Réd.)

Le lecteur trouvera la première explication authentique des procédés russes, demeurés peu clairs jusqu'à ce jour. La délivrance de la Prusse orientale doit être comptée parmi les faits les plus éminents de l'histoire allemande.

Les archives du Reich se proposent de publier les prochains volumes à intervalle d'une année, soit : La bataille de la Marne, et La campagne de l'est en 1915. Etant donnée la riche dotation de l'ouvrage en cartes de plusieurs couleurs et en portefeuille, le prix des volumes est modéré. (Relié en toile, 19 M. et 12 M.)

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Où en est l'organisation de l'armée. — Déclarations du général Nollet à la commission des finances de la Chambre.

Nous connaissons enfin la façon dont le général Nollet et le gouvernement radical-socialiste de M. Edouard Herriot comprennent la prochaine réforme de l'armée.

Sitôt que la majorité née des élections du 11 mai dernier eut pris le pouvoir, le nouvel hôte de la rue St-Dominique, frais émoulu d'Unter den Linden, avait prié le Sénat de vouloir bien interrompre l'examen des projets de lois militaires qui se trouvaient déposés sur le bureau de la haute Assemblée. Ces projets, que l'on a ici même analysés en leur temps, n'étaient qu'une sorte d'adaptation plus ou moins ingénieuse à la situation actuelle et en particulier au service de dix-huit mois, d'une organisation ancienne.

— C'est la dernière fois, avait dit le regretté général Buat à la tribune de la Chambre, c'est la dernière fois que nous pouvons, dans un cadre aussi étroit, appliquer encore les principes sur lesquels se fonde une grande armée permanente. Ce cadre brisé, il ne nous restera plus d'autre ressource que d'organiser une armée de milices.

Et dans l'accent que donnait à ce mot notre ancien chef d'étatmajor général de l'armée, l'on sentait toutes les appréhensions et les répugnances que lui inspirait une telle armée.

Bref, le mot ou la chose, et sans doute les deux à la fois, faisaient horreur à notre état-major. L'esprit de tradition l'emportait alors sur l'esprit de no uveauté. Consultez l'histoire et vous verrez qu'en matière d'organisation militaire, il en a été trop souvent ainsi, ce qui explique la lenteur avec laquelle cette organisation a toujours évolué. Ne considérait-on pas en 1919, dans les milieux militaires alliés, comme la pire des conditions à imposer à un adversaire qui

demandait grâce, celle de changer complètement l'organisation de ses forces militaires ?...

Quoi qu'il en soit, on devait s'attendre à voir le général Nollet prendre une attitude différente, et le fait d'avoir aussitôt retiré les projets de lois déposés montrait que, chez lui, la nouveauté l'emportait sur la tradition. Ce geste s'accomplit sans provoquer aucune effervescence dans les partis adverses. Preuve de l'autorité qu'exerce dans l'armée notre ministre actuel de la guerre et de la confiance qu'il inspire au pays.

Il ne paraissait pas possible, en effet, qu'un homme du métier tel que lui, l'un des chefs éminents dont la carrière déjà longue a été tout entière consacrée à l'armée qu'il aime et connaît à fond, pût à un seul moment se départir des prudences indispensables. Sous prétexte d'innovations, il ne se laisserait pas glisser sur la pente des aventures. Tandis que ses prédécesseurs, civils en général ignorants des choses militaires, refusaient systématiquement d'envisager l'idée même d'une combinaison différente de celle que leur dictait un étatmajor tout-puissant, le général Nollet, à qui la leçon n'était plus possible à faire, déclarait officiellement, le mois dernier, devant la Commission des finances de la Chambre, qu'il était partisan d'une orientation vers le service d'un an.

C'est là, parmi les nuances variées du Cartel des gauches, la durée maximum consentie et cette durée, il faut bien le dire, semble devoir rallier l'unanimité des esprits raisonnables, les plus nombreux en notre pays.

L'expérience de la guerre a montré la nécessité d'un système de défense basé sur la mise en œuvre de toutes les forces de la nation. Or, cette mise en œuvre ne peut plus être appliquée dès le temps de paix à la manière dont on concevait, avant 1914, toute préparation à la guerre. Les partisans de cette manière se figurent encore que c'est pendant le passage au régiment que s'acquiert ce qu'ils appellent pompeusement l'esprit militaire. Ils ont oublié toutes les jérémiades qu'ils lançaient jadis contre les services de deux ou trois ans. A peine celui de cinq ans leur donnait-il une ombre de satisfaction et celui de sept ans, celui des soldats du Second Empire, était l'unique objet de leurs préférences inavouées. Ils en sont demeurés là, ne voulant pas admettre qu'un esprit national, plus large, plus vivifiant, plus efficace en somme, puisé dans l'exercice courant de la vie publique, s'est substitué à l'air morbide, confiné, du séjour permanent des casernes. Voilà la grande leçon de morale sociale qu'ont fournie les événements d'août 1914. Elle doit présider à la reconstitution de notre armée sur de nouvelles bases. Amalgamer cette organisation avec un matériel qu'il est indispensable d'avoir aussi moderne, aussi puissant, aussi nombreux que possible, et dresser des chefs capables d'utiliser habilement l'une et l'autre, tel est le problème qu'il s'agit aujourd'hui de résoudre sans escamotage.

Réforme qui ne peut se faire dans le cadre constitutif actuel. « La nouvelle organisation militaire, a dit le Ministre, doit s'accompagner d'une réorganisation défensive du territoire et de l'établissement d'un nouveau programme d'armement. Ce ne peut donc être une œuvre hâtive et il convient de laisser au gouvernement le temps de mettre au point à la fois l'organisation du territoire, celle de la mobilisation et celle de l'armée d'instruction où viendront se fondre les contingents annuels. C'est de cette réorganisation d'ensemble que découlera la réduction de la durée du service militaire. »

C'est la sagesse même. Nul ne désire chez nous compromettre en quoi que ce soit aucun des éléments de notre sécurité nationale. La paix, tous les Français la veulent, mais la paix dans l'indépendance et dans la dignité.

On est heureux de voir enfin les autorités militaires marcher d'accord avec l'ensemble du pays. Souhaitons au général Nollet et à son éminent collaborateur, le général Debeney, de pouvoir mener à bonne fin la tâche qu'en parfait accord ils ont entreprise avec un sens très aigu des nécessités de notre temps.

INFORMATIONS

Si la guerre recommençait — Le colonel R. de Diesbach nous adresse les lignes suivantes, en réplique à l'article du major Anderegg paru dans notre livraison d'octobre.

Il nous dit, à ce propos, qu'il ne voudrait pas engager une polémique, ce genre de discussion étant toujours déplaisant. Mais il ne nous semble pas que, de la façon dont nos collaborateurs échangent leurs opinions, il puisse y avoir risque de polémique; c'est au contraire un débat utile dont leurs camarades leur seront reconnaissants, comme la *Revue militaire suisse*. La forme de la discussion retient toujours plus vivement, ét donc plus efficacement l'attention, que le simple exposé dogmatique et unilatéral. Or la question abordée par le colonel de Diesbach et le major Anderegg est, pour notre armée, et pour la défense nationale en général, d'une si majeure importance, que tout ce qui peut contribuer à l'élargir et à encourager les réflexions de tous ne peut qu'être bienvenu.